

<https://montivilliers.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article343>



Règlement départemental des écoles publiques de la Seine-Maritime

- Administratif -



Date de mise en ligne : mercredi 17 mars 2021

Copyright © Circonscription de Montivilliers - Tous droits réservés

Le nouveau règlement départemental, après consultation du CDEN du 5 juillet 2017, entre en vigueur à la rentrée 2017.

C'est sur ce nouveau document, que vous trouverez en pièce jointe, que s'appuieront les règlements des écoles maternelles et élémentaires de la circonscription.